

La lutte contre le paludisme en milieu communautaire au Sénégal



Le paludisme est transmis par un moustique appelé anophèle femelle qui pique surtout la nuit. C'est une maladie évitable et il ne tient qu'à vous de vous protéger toute l'année en dormant sous moustiquaire imprégnée à longue durée d'action.



Les moustiques se reproduisent dans les eaux stagnantes. Éliminez ces eaux stagnantes pour vous protéger du paludisme.



Pour vous protéger du paludisme, utilisez la méthode 3T : Toute la famille doit dormir Toutes les nuits et Toute l'année sous une moustiquaire imprégnée à longue durée d'action (MILDA).



Dès l'apparition d'une fièvre, rendez-vous à la structure de santé la plus proche ou chez le dispensateur de soins à domicile (DSDOM). L'agent de santé ou le DSDOM peut, au besoin, effectuer un test de diagnostic rapide (TDR) ! Le test est gratuit et il permet de savoir si vous avez le paludisme ou non.



Le médicament pour le traitement du paludisme simple est gratuit dans les structures de santé, une fois le paludisme confirmé par TDR, vous pouvez bénéficier du traitement gratuitement (ACT).



Le paludisme est dangereux chez la femme enceinte, il existe un médicament de prévention gratuit qui peut la protéger elle et son bébé. Ce médicament (SP) et une moustiquaire sont distribués gratuitement lors des consultations prénatales. La femme enceinte doit dormir sous MILDA comme Toute la famille, Toutes les nuits et Toute l'année !



Pour se protéger des moustiques il faut impérativement assécher tous les gîtes larvaires potentiels (flaques d'eau), détruire tous les déchets qui contiennent de l'eau et couvrir les ustensiles pouvant contenir de l'eau pour éviter de créer des lieux de reproduction des moustiques.





Et vous, comment vous engagez-vous ?

800 00 50 50
appel gratuit